

Champagne-Ardenne
L'INPI, au plus près des innovateurs, inaugure son implantation le 25 juin à 15h

En présence de Pierre DARTOUT, Préfet de Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne, de Jean-Paul-BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et de François CRAVOISIER, Président de la Chambre de Commerce de Champagne-Ardenne, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), représenté par son Directeur général, Yves LAPIERRE, inaugure officiellement son antenne installée à Châlons-en-Champagne, dans les locaux de la Pépinière Technologique-Jeunes Entreprises Innovantes en Champagne¹.

L'INPI s'est engagé à renforcer sa présence territoriale afin d'être au plus près des innovateurs. L'antenne de Champagne-Ardenne, ouverte en septembre 2012, est la 23^e implantation régionale de l'Institut.

La présence de l'INPI en Champagne-Ardenne permet à tous les acteurs de l'innovation de la région de bénéficier d'un accueil personnalisé. Sébastien DARRAS, responsable de cette antenne, est chargé d'accueillir les innovateurs, de les accompagner dans leurs démarches et de les sensibiliser aux enjeux de la propriété industrielle : dépôt d'un brevet, enregistrement d'une marque ou d'un modèle, veille technologique...

L'INPI propose également aux PME et TPE innovantes de la région, qui n'ont pas ou ont peu recours à la propriété industrielle, de bénéficier d'un pré-diagnostic propriété industrielle gratuit réalisé par un expert. Dégageant des pistes d'action concrètes, la TPE ou PME peut envisager alors de mettre en œuvre une véritable stratégie de propriété industrielle.

Le renforcement de la présence de l'INPI en région Champagne-Ardenne illustre la volonté de l'Institut de se rapprocher des acteurs de l'Innovation et de mettre son expertise technique au service des entreprises.

À l'issue de la conférence inaugurale, Yves LAPIERRE, Directeur général de l'INPI et François CRAVOISIER, Président de la CCI Champagne-Ardenne signeront une convention de partenariat destiné à promouvoir la propriété industrielle auprès des entreprises de la région.

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée en charge des petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

www.inpi.fr

Contact presse :
Sébastien DARRAS – 06.60.69.52.41 – sdarras@inpi.fr

¹ ARTS ET MÉTIERS PARIS'TECH - Bâtiment K - rue Saint Dominique - 51000 Châlons-en-Champagne